

Communiqué de presse du 14 juin 2011

## **Changer la rémunération des médecins, mais pour quoi faire?**

L'actualité de la médecine libérale braque ses projecteurs sur la négociation conventionnelle entre les syndicats médicaux et la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie.

Les discussions sortent de l'ombre la question du mode de rémunération des médecins libéraux. Ce débat intéresse l'ensemble de la société au moment où les inégalités sociale de santé ne font que croître.

D'un côté, les jeunes générations de médecins notamment généralistes plébiscitent le salariat, de l'autre côté, une partie importante des anciens s'arc-boutent sur le paiement à l'acte exclusif.

Ce n'est pas tant du mode de rémunération qu'il faut débattre, mais plus du contenu du métier de médecin. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est de définir les missions de la médecine libérale et ensuite d'adapter le mode de rémunération le plus pertinent pour réaliser ces missions. Ce qu'il faut réussir aujourd'hui, c'est le passage du soin à la santé. L'histoire rattrape les revendications du SMG qui œuvre depuis 36 ans à cette transformation. Cela est possible. La mission du médecin n'est plus d'enchaîner à longueur de journée des consultations médicales, mais d'inscrire celle-ci dans un projet de santé qui vise à permettre à la personne malade de se soigner, mais aussi de se sentir au mieux dans son environnement. Ce passage du soin à la santé intéresse aussi bien la personne que la population. Ceci définit les différents niveaux de l'exercice médical. Les pratiques professionnelles doivent être indépendantes et ne plus être lues à l'aune des normes imposées par les seules recommandations de bonne pratiques médicales, mais au regard des besoins médico-psycho-sociaux de la personne, des besoins de santé de la population. Le médecin devient alors un acteur d'un exercice collectif de la médecine, exercice au sein duquel l'ensemble de l'équipe soignante à sa place.

Actuellement, le syndicat MGF propose dans le cadre de la négociation conventionnelle le développement du paiement au forfait pour la réalisation de ce passage du soin à la santé. Le SMG soutient cette proposition qui est la première marche à gravir pour permettre à la médecine libérale de reprendre toute sa place dans la réalisation du progrès social qui conjugue tout à la fois l'accès pour tous à la qualité des soins, l'amélioration de la santé des populations, et la lutte contre les inégalités de santé.

**Contact :**

*Patrick Dubreil            06 32 70 92 37*

Syndicat de la Médecine Générale  
52 rue Gallieni, 92240 Malakoff  
Tél : 01 46 57 85 85 - Fax : 01 46 57 08 60

[syndmedgen@free.fr](mailto:syndmedgen@free.fr)  
[www.smg-pratiques.info](http://www.smg-pratiques.info)